



Raccordement des bâtiments de l'ONU au réseau Genève-Lac-Nations

Mercredi 29 juillet 2009

Allocution de M. Robert Cramer, Conseiller d'Etat

Monsieur le Directeur général de l'office des Nations Unies à Genève,
Monsieur le Président des SIG,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je participe aujourd'hui à cet événement marquant le raccordement officiel des bâtiments de l'ONU au réseau Genève-Lac-Nations (GLN). Cette connexion représente en effet une étape clé dans le processus de mise en œuvre de ce projet d'importance pour l'avenir énergétique de notre canton.

Il faut savoir que, afin d'apporter une réponse locale aux enjeux liés à la lutte contre le réchauffement climatique, le canton de Genève s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de politique énergétique. Le Grand Conseil a en effet adopté en avril 2008, à l'unanimité, une **Conception générale de l'énergie** qui pose les bases d'une "**Société à 2000 watts sans nucléaire**". Ce modèle représente la vision à long terme d'un approvisionnement énergétique durable. Il vise à ramener notre consommation par habitant vers la moyenne mondiale de 2000 watts, dans une perspective de maîtrise de la consommation d'énergie et de partage équitable des ressources.

Afin de concrétiser ses engagements, le Conseil d'Etat a par ailleurs déposé auprès du Grand Conseil, en mai 2008, un important **projet de loi** (PL 10258) modifiant la loi sur l'énergie. Concrètement, il s'agit de renforcer les dispositions qui ont déjà fait leurs preuves et d'adopter des solutions innovantes. Ce projet de loi - qui a été discuté en détail avec les milieux professionnels concernés - propose d'agir prioritairement dans deux domaines :

- la construction et la rénovation des bâtiments d'une part;
- la planification énergétique territoriale d'autre part.

C'est en effet dans ces domaines d'action que se trouvent assurément les plus grands potentiels de rationalisation et d'économies d'énergie.

Concernant la **planification énergétique territoriale**, elle vise à intégrer des standards de haute performance énergétique dans les processus d'aménagement du territoire ainsi qu'à développer des projets de mutualisation des ressources dans les quartiers existants ou en mutation. De la sorte, Genève souhaite concrétiser, sur le terrain, une meilleure adéquation entre infrastructures et réseaux énergétiques d'une part et besoins des bâtiments implantés sur un périmètre concerné de l'autre. Concrètement, il s'agit de développer l'utilisation des potentiels liés aux réseaux de chauffage à distance en favorisant l'utilisation de la chaleur issue de l'environnement (géothermie, énergie thermique du lac Léman), d'énergies renouvelables (chaudière au bois) ou de rejets thermiques (incinération des ordures). Le **projet Genève-Lac-Nations** - qui consiste à rafraîchir et à chauffer des bâtiments d'organisations internationales grâce à l'énergie présente dans les eaux du Léman - s'inscrit ainsi pleinement dans ce cadre. La planification énergétique territoriale permet également de répondre à des enjeux transfrontaliers. Genève-Lac-Nations bénéficie d'ailleurs d'une reconnaissance européenne, puisqu'il s'inscrit dans le cadre du programme de développement des énergies renouvelables CONCERTO.

Concrètement, le raccordement inauguré aujourd'hui permet de :

- garantir 90% des besoins de froid (climatisation) de l'ONU, soit une réduction de la consommation d'électricité de 1300 MWh;
- passer du mazout au gaz naturel pour la production de chaleur tout en améliorant l'efficacité des processus de production, permettant une réduction finale de la consommation d'énergie fossile de 28%.

Ces différentes mesures permettront au bout du compte de réduire les émissions de CO₂ de ces bâtiments de presque 2000 tonnes par année.

Vous l'aurez compris, le projet Genève-Lac-Nations constitue, à n'en pas douter, une pièce maîtresse dans la mise en œuvre de notre politique énergétique. Il permet en effet de réaliser de substantielles économies tout en garantissant aux utilisateurs des bâtiments raccordés un confort comparable à celui obtenu jusque là.

Mais ce raccordement revêt également une portée symbolique dans la mesure où Genève se positionne résolument comme un véritable pôle d'excellence environnemental. Je vous

rappelle en effet que notre canton a l'honneur d'accueillir sur son territoire le "Réseau Environnement de Genève" hébergé par le Bureau régional du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Ce réseau, mis sur pied dès 1994 grâce à l'appui des autorités cantonales, est aujourd'hui composé de plus de 75 institutions intergouvernementales, organisations non gouvernementales et instituts académiques.

C'est dans ce contexte que Genève se prépare à accueillir - du 31 août au 4 septembre prochains - la troisième Conférence mondiale sur le climat organisée sous l'égide de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). En se basant sur les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), cette conférence doit aboutir à la création d'un cadre international permettant une meilleure gestion des risques liés au réchauffement climatique.

Pour toutes ces raisons, je suis particulièrement heureux de voir se concrétiser cet important projet énergétique qui fait de l'ONU - avec le BIT - l'un des deux premiers bâtiments à être officiellement raccordé au réseau Genève-Lac-Nations. La décision de l'ONU de connecter à ce réseau plus de 150'000 m² de bureaux, dans lesquels travaillent quotidiennement environ 4000 personnes, a certainement été l'un des éléments moteurs de ce projet. Cette décision a en effet incité d'autres Organisations Internationales à raccorder leurs bâtiments, alors qu'elles étaient parfois hésitantes dans un premier temps. Cette décision de raccordement prise par l'ONU s'inscrit par ailleurs dans le cadre de son programme "climate neutral UN" qui concerne l'ensemble de ses installations dans le monde. Enfin, au-delà de la stricte question des émissions de CO₂, l'ONU a entrepris une démarche plus globale afin de minimiser son impact sur l'environnement. Cela se traduit notamment, à Genève, par les actions suivantes : amélioration des filières de tri et de recyclage des déchets, renforcement de la mobilité douce, rationalisation de la consommation de papier, mise en place de 120 m² de capteurs solaires sur les toits des bâtiments. Ces différents engagements démontrent qu'une réelle dynamique est aujourd'hui lancée et je tiens à vous en remercier sincèrement.

Pour terminer, je veux encore vous rappeler que si le canton de Genève a fondé sa politique énergétique sur une vision de long terme - se dotant des outils nécessaires à la mise en œuvre de ses ambitions - c'est parce que notre gouvernement est convaincu que les économies d'énergies et le développement des énergies renouvelables constituent non seulement une nécessité environnementale, mais qu'ils représentent également une source

de progrès et d'innovation pour notre économie. Dans ce contexte, j'invite tous les acteurs de notre région à se mobiliser - à l'image de l'ONU - en faveur des objectifs de la société à 2000 watts.

Je vous remercie de votre attention.

Le texte dit fait foi